

Cumul des fonctions d'encadrement technique et de chantier

1/2

Formation Initiale (ETEC11) – Amiante Sous-section 4*

 5 JOURS – 35 heures

CPF

FORMATION CERTIFIANTE

INTER

INTRA

100% DE RÉUSSITE**

OBJECTIFS

Savoir prendre conscience des risques liés à l'amiante:

- **Connaître** les actions spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibre d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits
- **Connaître** les principes généraux de ventilation des captages des poussières à la source et/ou de faire appliquer et/ou d'appliquer les principes de ventilation des captages des poussières à la source, sur la base des résultats de l'évaluation des risques, d'établir un mode opératoire, s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS et/ou de le faire appliquer et/ou de l'appliquer
- **De définir et/ou de faire appliquer** les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante

POUR QUI ?

- **L'employeur ou tout personnel d'encadrement**, possédant un sein de l'entreprise une responsabilité au niveau des prises de décision technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en œuvre des spécifications et des moyens techniques
- **Être âgé de 18 ans et titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée**

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire à l'entrée en formation d'un certificat médical d'aptitude aux travaux liés au retrait et au confinement de l'amiante de moins de 2 ans.
- Maîtriser le français (lecture, écriture).

* Retrait ou Encapsulation d'amiante ou de matériaux, d'équipements et de matériels ou d'articles en contenant selon l'arrêté du 23 février et du décret du 4 mai 2012 et selon l'Arrêté du 29 décembre 2009.

** Taux de réussite constaté sur l'année 2023

CONTENUS

- Connaître le risque amiante
- Identifier les risques amiante
- Connaître les exigences de la réglementation travail
- Mise en situation sur un chantier fictif

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

- > **Évaluation théorique** : à partir d'un questionnaire à choix multiple.
- > **Évaluation pratique** : mise en situation concrète sur chantier fictif ,.

Si évaluation positive : délivrance d'une attestation de compétence.

Si évaluation négative : délivrance d'une attestation de participation.

RECYCLAGE

Un recyclage périodique d'une durée d'un jour sera **effectué au plus tard 3 ans** à compter de la délivrance de l'attestation lors de la formation initiale préalable

TARIF INTER : 1370,00 € HT

PROCHAINE SESSION :

Reportez-vous au planning des sessions

[CLIQUEZ ICI POUR LE PLANNING DES FORMATIONS](#)



Certifiée par CERTIBAT sous le n° 003/2012/AMI-S3/31 Amiante sous-section 3- délivrée le 30 mai 2012 – valable jusqu'au 29 mai 2027

 **Accès limité pour les personnes à mobilité réduite, veuillez-nous contacter**

9 rue Saint Lambert 75015 PARIS
01 80 18 92 60 – inscription@aformaba.fr

Création le 11.06.2021

Révision le: 17.04.2024

Auteur: VM

Cumul des fonctions d'encadrement technique et de chantier

2/2

Formation Initiale (ETEC11) – Amiante Sous-section 4*



5 JOURS – 35 heures

CPF

FORMATION CERTIFIANTE

INTER

INTRA

100% DE RÉUSSITE**

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE

Tout stagiaire doit obligatoirement être muni :

- De ses vêtements de travail
- De ses chaussures de sécurité.

En l'absence de ces équipements de protection individuelle, le stagiaire ne sera pas admis à suivre la formation

PROFIL DES INTERVENANTS

- Formateurs certifiés INRS, HSE119

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports méthodologiques et technologiques
- Présentation et manipulation des matériels et outillages
- Mise en situation du stagiaire sur un chantier fictif permettant de reproduire les conditions réelles d'intervention (port des EPI, mise en œuvre des modes opératoires, travail en zone confinée...)
- Ordinateur, vidéoprojecteur, film

PROFIL DES INTERVENANTS

- Formateurs certifiés INRS, HSE119

- Support de cours
- Exercices pratiques
- Plans de chantier
- Chantier fictif
- Plateforme de travail certifiée CERTIBAT

* Retrait ou Encapsulation d'amiante ou de matériaux, d'équipements et de matériels ou d'articles en contenant selon l'arrêté du 23 février et du décret du 4 mai 2012 et selon l'Arrêté du 29 décembre 2009.

** Taux de réussite constaté sur l'année 2023



[CLIQUEZ ICI POUR LE PLANNING DES FORMATIONS](#)

Certifiée par CERTIBAT sous le n° 003/2012/AMI-S3/31 Amiante sous-section 3- délivrée le 30 mai 2012 – valable jusqu'au 29 mai 2027

9 rue Saint Lambert 75015 PARIS
01 80 18 92 60 – inscription@aformaba.fr



Accès limité pour les personnes à mobilité réduite, veuillez-nous contacter

Création le 11.06.2021

Révision le: 24.04.2024

Auteur: VM